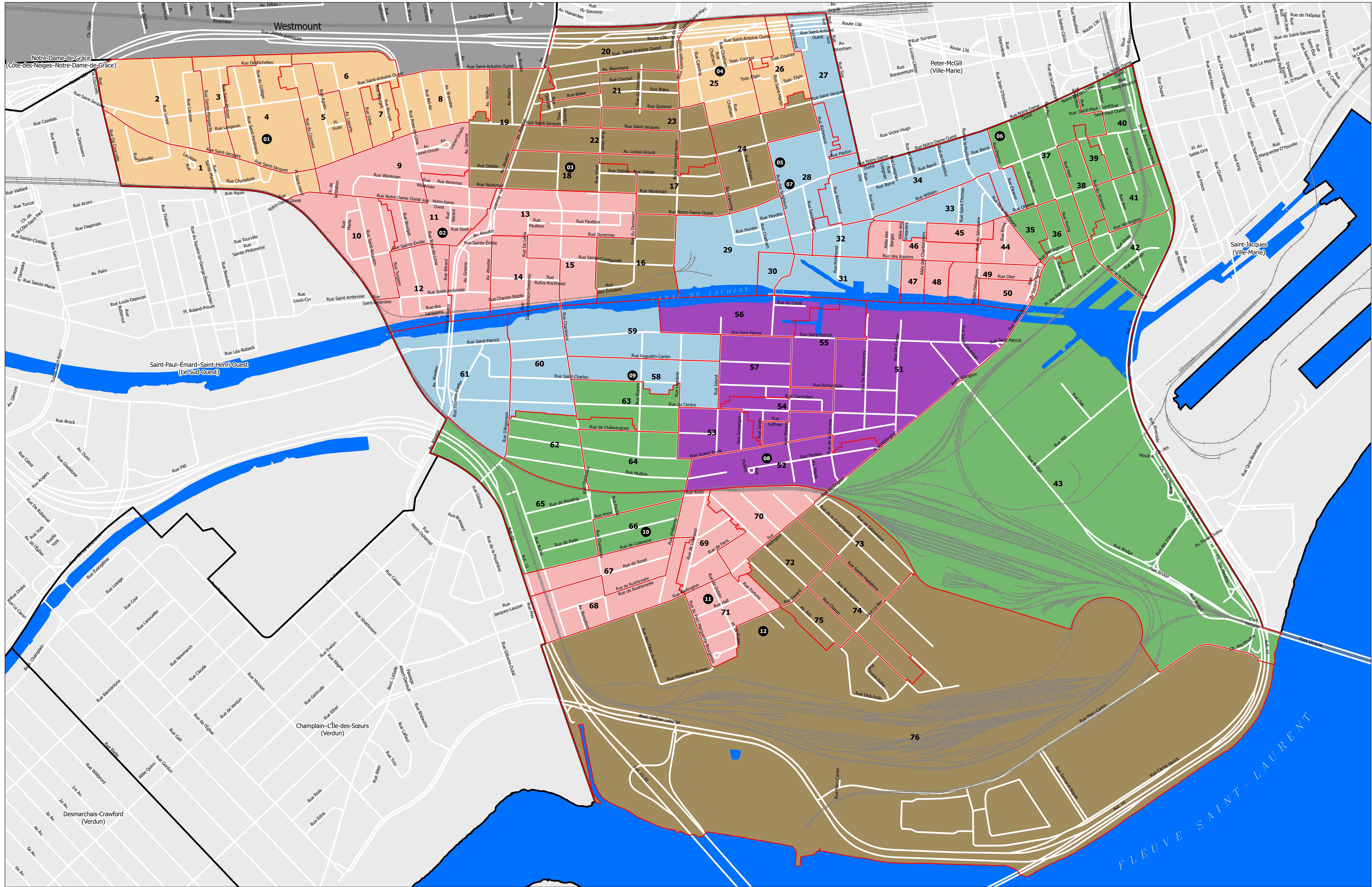


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Le Sud-Ouest Nom du district: Saint-Henri-Est–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles–Griffintown



Election		
Municipal		
ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025		
Arrondissement du Sud-Ouest		
District électoral de Saint-Henri-Est–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles–Griffintown (161)		
Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	École Saint-Henri 4125, rue Saint-Jacques - Entrée par la rue Saint-Ferdinand Cathédrale	001-002-003-004-005-006-007-008
02	École Victor Rousselle 3925, rue Sainte-Émilie - Entrée par la 222, rue Gérard Gymnase	009-010-011-012-013-014-015
03	École 2515, rue Delisle - Entrée par le côté de l'édifice Grande salle	016-017-018-019-020-021-022-023-024
04	École 810, rue Chabert - Entrée par l'arrière de l'édifice Cafétéria	025-026
05	École de la Petite-Bourgogne 555, rue des Seigneurs Gymnase	027-028-029-030-031-032-033-034
06	École de Technologie Supérieure, pavillon F 1220, rue Notre-Dame Ouest Niveau des étudiants	035-036-037-038-039-040-041-042-043
07	Centre sportif de la Petite-Bourgogne 1825, rue Notre-Dame Ouest Gymnase	044-045-046-047-048-049-050
08	École Charles Lamoyne 2001, rue Mullins Bourgeois double	051-052-053-054-055-056-057
09	Habitations André-Lauréndeau 1441, rue Saint-Charles Salle communautaire	058-059-060-061
10	Centre Lorne 2200, rue de Ryde Salle 1	062-063-064-065-066
11	École St. Gabriel 820, rue de Ryde Gymnase	067-068-069-070-071
12	École Jeanne d'Arc 2125, rue Farwell Gymnase	072-073-074-075-076
Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour être : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district 4. Le conseiller d'arrondissement de son district		

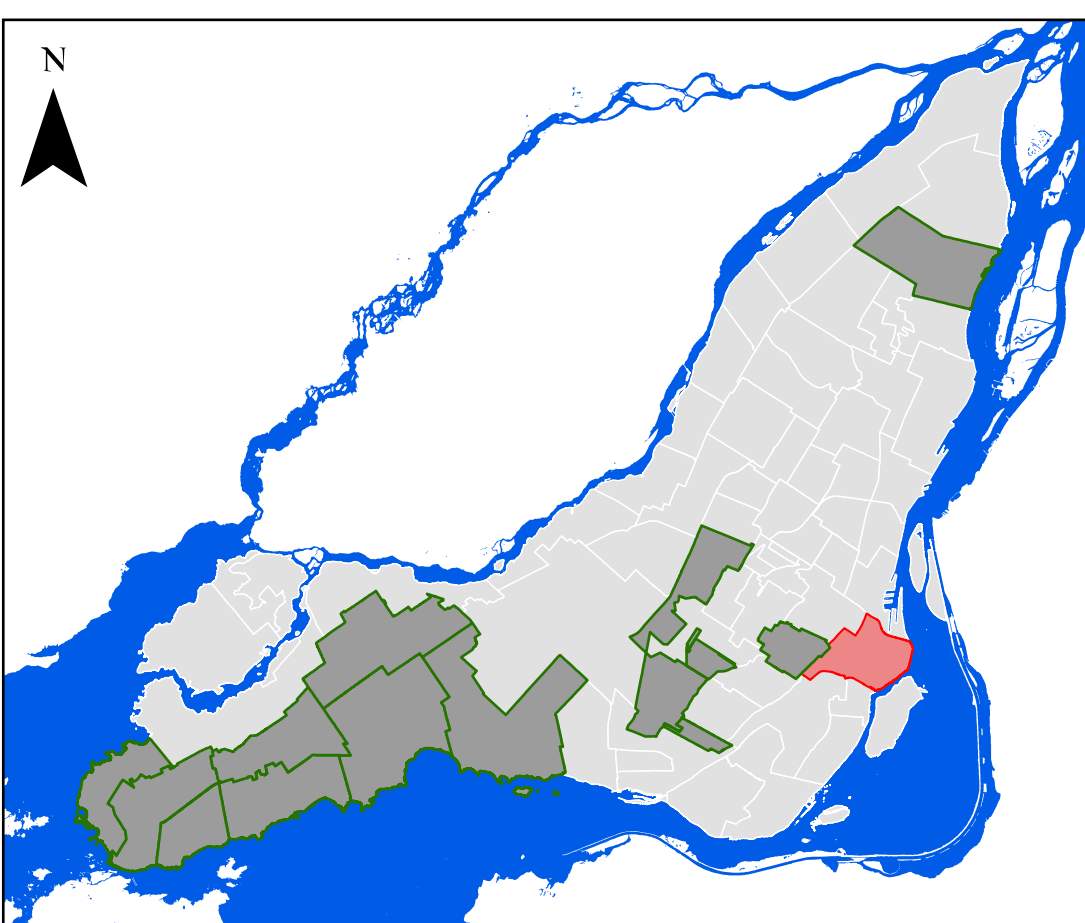
Données mises à jour le 2025-10-01

00 Numéro de section
00 Endroit de vote

— Limite des districts avoisinants
— Limite de section
— Ville liée de l'agglomération de Montréal
— Arrondissement de la Ville de Montréal
— Hydrographie
— Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.

100 50 0 100 200 300 400 500 Mètres



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.